

REGLEMENT JEU-CONCOURS SALON ALGOREL
25 et 26 juin 2024

“Devinez le poids d’une couronne H07 V-U Speedy®TRIFILS de 100 mètres et gagnez peut-être deux places pour le match France-Italie de la Ligue des Nations, au Parc des princes, le 6 septembre 2024 »

Article 1 : L’organisateur

Prysmian Câbles & Systèmes France, 23 Avenue Aristide Briand, BP 801, 89100 Paron Cedex, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro B095750311, et enregistrée sous le Siret : 095750311, organise un jeu-concours pendant le salon ALGOREL de Lille les 25 et 26 juin 2024, intitulé :

“Devinez le poids d’une couronne H07 V-U Speedy®TRIFILS de 100 mètres et gagnez peut-être deux places pour le match France-Italie de la Ligue des Nations, au Parc des princes, le 6 septembre 2024 »

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, après acceptation des conditions de participation conformément à la loi informatique et libertés. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du concours. Sont exclus de toute participation au concours les membres du personnel du groupe Prysmian et de toutes ses entités, les membres de leur famille ainsi que les membres des sociétés concurrentes et du groupe Prysmian.

Article 3 : Dates du jeu

25 et 26 juin 2024

Article 4 : Modalités de participation

Pour participer au jeu **“Devinez le poids d’une couronne H07 V-U Speedy®TRIFILS de 100 mètres et gagnez peut-être deux places pour le match France-Italie de la Ligue des Nations, au Parc des princes, le 6 septembre 2024 »** il suffit de remplir le formulaire numérique du jeu. La participation au jeu implique une inscription gratuite et sans aucun engagement au Prysmian Club. Le participant ayant la réponse exacte ou la plus proche est désigné gagnant. En cas de réponses ex-aequo, un tirage au sort sera effectué pour désigner le gagnant parmi celles-ci.

Article 5 : Définition des lots

Jeu **“Devinez le poids d’une couronne H07 V-U Speedy®TRIFILS de 100 mètres et gagnez peut-être deux places pour le match France-Italie de la Ligue des Nations, au Parc des princes, le 6 septembre 2024 »**

Le gagnant des deux places pour le match France-Italie de la Ligue des Nations, au Parc des Princes le 6 septembre 2024 sera désigné le 1er juillet 2024. Le lot correspond à une valeur de 400,00 € TTC environ.

Article 6 : Modalités d'attribution "Devinez le poids d'une couronne H07 V-U Speedy®TRIFILS de 100 mètres et gagnez peut-être deux places pour le match France-Italie de la Ligue des Nations, au Parc des princes, le 6 septembre 2024 »

Le gagnant sera contacté par téléphone ou par email à l'issue du jeu. Si les informations communiquées par le participant sont incomplètes et/ou ne permettant pas de l'informer de son gain, il perdra sa qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation.

Article 7 : Données nominatives et personnelles

Les joueurs autorisent par avance du seul fait de leur participation, que les organisateurs utilisent librement à des fins publicitaires ou promotionnelles quel qu'en soit le support, toutes les informations nominatives communiquées pour le compte de ceux-ci et sur tous supports. Les données à caractère personnel recueillies vous concernant sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de votre participation au jeu. Elles sont destinées aux organisateurs, ou à des sous-traitants et/ou des prestataires pour des besoins de gestion. Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement aux Organismes et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Article 8 : Responsabilités et droits

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de proroger, d'écourter, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. En conséquence, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. **Les organisateurs du jeu ne peuvent être tenus pour responsables du report ou de l'annulation du match.** En cas de report ou d'annulation du match indépendante de la responsabilité des organisateurs du jeu, les gagnants ne pourront prétendre à aucun dédommagement ou compensation financière ou matérielle de quelque nature.

Article 9 : Conditions d'exclusion

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent Règlement sans aucune réserve ni condition préalable du participant, le non-respect dudit règlement, entraînant l'exclusion du concours, la nullité pure et simple de sa participation et de l'attribution des lots.

Article 10 : Disponibilité Règlement, modalités de remboursement

Le présent Règlement est disponible sur simple demande à l'adresse du jeu : Asteria Communication, 6, quai du Havre, 76000 Rouen. Les frais d'envoi de cette demande seront remboursés sur la base d'un timbre-poste au tarif lent en vigueur en France sur simple demande. Il ne sera adressé qu'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse). Le remboursement des sommes (timbre) se fera par virement bancaire ou chèque au choix de la société organisatrice, après fourniture de tous les renseignements nécessaires à l'opération.

Article 11 : Juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi française. Les parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différent de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents. Le participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter sans réserve et de s'y conformer.